



Les mémos de la DGM

20
26

n°11

Tous les mois, découvrez un enjeu de notre diplomatie porté et piloté par la direction générale de la mondialisation (DGM) au sein du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

Culture, médias, patrimoine, enseignement, recherche scientifique, langue française, économie, énergie, environnement, climat, biodiversité, développement durable, santé, alimentation, nutrition, démocratie, égalité de genre, société civile, jeunesse, engagement citoyen, territoires, numérique, intelligence artificielle, gastronomie, sport !

Une constellation de thématiques qui soulève les enjeux stratégiques au cœur de notre société et de nos relations internationales dans toute leur complexité... et sur laquelle œuvrent les agents de la DGM.

La diplomatie des territoires en action

Collectivités locales, élus, citoyens : une action extérieure au plus près des réalités du monde.

La diplomatie commence dans les territoires

Les grandes transitions mondiales se jouent aussi à l'échelle locale. Face aux crises climatiques, géopolitiques et sociales, les collectivités françaises sont au cœur de la réponse internationale de la France.

Par la coopération décentralisée, elles traduisent l'ambition diplomatique de la France en actions concrètes : protéger, former, reconstruire, innover. Là où les fragilités sont les plus fortes, elles contribuent à la stabilité et à l'accès aux services essentiels ; ailleurs, elles créent de la valeur, de l'attractivité et des partenariats durables.

Cette diplomatie des territoires renforce notre influence parce qu'elle s'appuie sur la confiance, l'expertise et la proximité. Complémentaire de l'action de l'État, elle incarne une France qui agit, qui coopère et qui assume ses responsabilités internationales. Au sein de la direction générale de la mondialisation (DGM), la délégation pour les collectivités territoriales et la société civile (DCTCIV) soutient et structure cet engagement, pour faire de chaque territoire un acteur à part entière de l'action extérieure de la France.

« La diplomatie n'est pas l'apanage des chancelleries, elle naît dans les territoires, dans l'engagement des élus, dans l'inventivité des citoyens. C'est là, dans cette proximité agissante, que s'enracine notre message au monde. »

Jean-Noël Barrot

La coopération décentralisée en chiffres

3 000

collectivités
françaises
engagées à
l'international

120+

pays
partenaires

500 M€

d'action
extérieure
locale en 2024

Focus DCTCIV

116

nouveaux projets
soutenus en 2025

7,7 M€

mobilisés

Répartition budgétaire

150 M€ fonds
européens
(INTERREG)

280 M€ collectivités
territoriales
dont 50 M€ APD,
150 M€ accueil
réfugiés
et 80 M€
coopérations
hors APD

70 M€
mobilité
étudiante

500 M€
en 2024

Aide publique au développement (APD) des collectivités (2024)

Afrique : 49,6 %
(Sénégal, Madagascar, Bénin)

Proche-Orient : 10,2 %

Asie : 9 %

Europe : 8,8 %

Amériques : 1,2 %

Top 5 des secteurs soutenus (hors réfugiés)

1. Eau & assainissement — **10,6 M€**
2. Agriculture — **4,6 M€**
3. Gouvernance & société civile — **3,7 M€**
4. Urgence — **2,7 M€**
5. Reconstruction — **1,7 M€**

Le saviez-vous ?

1950 : Montbéliard – Ludwigsburg

Le véritable acte de naissance de la coopération décentralisée telle que nous la connaissons aujourd'hui remonte à l'après-guerre et au jumelage entre Montbéliard et Ludwigsburg. En 1950, dans une Europe encore meurtrie par les traumatismes de la Seconde Guerre mondiale, le maire de Montbéliard imagine une solidarité qui ne passerait pas uniquement par les relations diplomatiques que noueraient la France et l'Allemagne, mais aussi par les liens d'amitié indéfectibles que les élus des deux pays seraient capables de tisser entre eux.

Temps fort : les Assises de la diplomatie parlementaire et de la coopération décentralisée

Les Assises de la diplomatie parlementaire et de la coopération décentralisée réunissent parlementaires, élus locaux et acteurs institutionnels pour coordonner l'action extérieure de la France. Lancées en 2024 à l'initiative du Président de la République, elles visent à mieux articuler la diplomatie d'État, la diplomatie parlementaire et les initiatives des collectivités territoriales. La deuxième édition, tenue en novembre 2025, a rassemblé plus de 300 participants et a fait émerger trois priorités :

1. faciliter l'action extérieure des collectivités ;
2. renforcer la voix de la France dans les instances internationales ;
3. mieux articuler les initiatives territoriales avec les priorités ministérielles.

Actions concrètes

Des coopérations au plus près du terrain

La coopération décentralisée revêt plusieurs formes selon les enjeux et les contextes.

- Jumelages et pactes d'amitié : liens historiques et symboliques qui structurent les échanges humains et institutionnels.
- Accords de partenariat : cadres contractuels pour les projets de coopération sur le long terme.
- Projets thématiques : ponctuels et ciblés, ils portent sur des sujets variés tels que l'éducation, l'environnement, la santé, la gouvernance urbaine, la valorisation économique.
- Échanges d'expertise et de bonnes pratiques : capitalisation sur les expériences respectives des collectivités.
- Mobilité jeunesse et citoyenne : échanges de volontaires, apprentis, stagiaires, élus.

Focus projets

Région Grand Est - Oblast de Kharkiv (Ukraine)

Reconstruire et planifier

Structuration d'une assistance technique régionale à la planification territoriale et à la décentralisation dans un territoire en reconstruction, et rénovation d'une école spécialisée pour les enfants en situation de handicap, avec l'appui du Centre de crise et de soutien (CDCS).

Département de la Loire Atlantique - Marj Ibn Amer (Palestine)

Protection civile et résilience

Accompagnement de la protection civile palestinienne dans ses actions de prévention et de sensibilisation des populations aux risques de sécurité civile. Formalisation d'un diagnostic des risques, organisation de formations et sensibilisation des citoyens.

Département de l'Aude - Province de Loja (Équateur) et Région de Piura (Pérou)

Eau et climat

Gestion de l'eau sur le versant transfrontalier Catamayo-Chira, avec la mise en place de stations hydrométriques. Construction d'albarradas dans l'Aude, réservoirs traditionnels favorisant la recharge des nappes phréatiques pour une meilleure résilience hydrologique.

Les appels à projets de la DCTCIV : financer l'action internationale des territoires

La DCTCIV lance chaque année une campagne d'appels à projets (AAP) définis en fonction des priorités stratégiques du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères :

- **AAP généraliste et AAP clés en main** : destinés aux collectivités et aux associations de collectivités, sans contraintes de géographie ou de thématique.
- **AAP géographiques** : conçus en partenariat avec les gouvernements étrangers ou pour des projets mis en œuvre avec certains pays spécifiques (en 2025 : franco-marocain, franco-libanais, franco-palestinien, franco-ukrainien, franco-qubécois, franco-sénégalais, franco-arménien).
- **AAP thématiques** : répondent à des thématiques considérées comme stratégiques (en 2025 : Aménagement durable du littoral, Patrimoine et Sport).

Jusqu'à 70% de co-financement

→ Accent sur **impact, réciprocité, redevabilité**

Cartographie des acteurs

Au sein du MEAE

- > La **délégation pour les collectivités territoriales et la société civile (DGM/DCTCIV)** est organisée en deux pôles : le pôle société civile et le pôle collectivités territoriales. Ce dernier est chargé de promouvoir la coopération décentralisée pour le compte du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et d'accompagner les collectivités qui le souhaitent dans leurs actions de coopération à l'international.
- > La **Commission nationale de la coopération décentralisée (CNCD)** assure le dialogue entre l'État et les collectivités territoriales.
- > Les **correspondants de coopération décentralisée en ambassades** facilitent la communication entre les territoires français et partenaires locaux.
- > Les **conseillers diplomatiques auprès des préfets de région (CDPR)** assurent un rôle de facilitateur et d'interface entre le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et l'échelon local.
- > Le **Fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (Faceco)** est un dispositif géré par le **Centre de crise et de soutien (CDCS)** qui permet aux collectivités territoriales de contribuer rapidement à l'aide internationale humanitaire en cas de crise.

Avec les opérateurs de l'État

- > L'**Agence française de développement (AFD)** expertise et finance les projets de coopération **décentralisée via sa facilité de financement des collectivités territoriales (FICOL)**.
- > Les **agences de l'eau** mobilisent, grâce à la loi Oudin-Santini, jusqu'à 1% de leur budget en faveur d'action à l'international dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.

En réseau

- > Les **réseaux de collectivités** (Cités Unies France, Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe, Cités et Gouvernements Locaux Unis etc.) fédèrent les initiatives des territoires français et étrangers. Ils assurent un partage d'expertise et une coordination stratégique. Ils portent la voix des collectivités au sein des forums mondiaux.
- > Les **réseaux régionaux multi-acteurs (RRMA)** sont des plateformes régionales qui regroupent collectivités, associations et entreprises engagées dans la solidarité internationale.

La coopération décentralisée s'inscrit dans un écosystème riche et actif à différentes échelles

Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), l'organisation mondiale des collectivités territoriales

240 000 membres / 140 États

Née en 2004 à Paris, son objectif est de permettre aux gouvernements locaux et régionaux de participer pleinement à la mise en œuvre des agendas mondiaux. Elle défend la démocratie locale, l'autonomie territoriale et la décentralisation du pouvoir. Présidée par des élus locaux, elle intervient notamment auprès de l'ONU sur la mise en œuvre des ODD.

G7

Au début du mois de juin 2026, la France accueillera à Nancy le Sommet international des Maires de l'Urban 7, qui réunira des élus locaux de grandes villes des pays membres du G7. Placé sous la présidence de l'association France urbaine, ce rendez-vous permettra aux villes de renforcer davantage leur voix sur la scène internationale.